



Demarche administratif juridictionnelle

Par **davidbluets** , le **16/03/2009** à **16:23**

BONJOUR, j'AIMERAI SAVOIR COMMENT FAIRE POUR EXECUTER UN JUGEMENT,ALORS QUE LES HUISSIERS SUCCESSIFS NE VEULENT PAS ALLER JUSQU'AU BOUT DE LEUR MISSION,LA SEUL CHOSE QU'ILS SAVENT FAIRE C'EST DEMANDER DE L'ARGENT SANS ARRET ET POURTANT ILS SONT DESIGNER A TITRE D'AIDE JURIDICTIONNELLE.IDEMNE AUSSI POUR LES AVOCATS QUE J'AVAIS.DIEU SAIT J'EN AI PAS MAL DE DOSSIER COMME CA QUI TRAINÉ TOUT CA POUR LA MEME CAUSE,MERCI DE M'AIDER A RESOUDRE CES DEMARCHES.